

Déclaration liminaire UNSA-Cefi CTAC du Lundi 29 novembre 2021

Cette année 2021 a été riche en groupes de travail et réunions visant à poursuivre la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique et à négocier plusieurs mesures ayant pour objectif d'améliorer les conditions de vie et de travail de tous nos collègues. Nous pensons notamment au télétravail, avec l'accord signé le 4 mars dernier, aux chartes du temps et de la déconnexion, et à l'égalité professionnelle femmes hommes, pour laquelle nous espérons signer un accord d'ici la fin de l'année.

Cette année encore, nous avons dû remplir nos missions dans un contexte de crise sanitaire que nous subissons, depuis près de deux ans : le télétravail « forcé » a perturbé le collectif de travail et a créé un climat anxiogène conduisant à un mal être chez une majorité de nos collègues.

Cependant, au terme de cette année, nous tenons, une fois de plus à saluer le travail remarquable de nos collègues de SEP, qui ont su mettre à disposition de tous les agents le matériel nécessaire au télétravail et aux réunions en audio et visio, gérer les contraintes bâtimentaires pour que tous leurs collègues, qu'ils soient en télétravail ou en présentiel, puissent remplir leurs missions dans les meilleures conditions possibles d'efficacité et de sérénité.

S'agissant du télétravail, nous sommes entrés le 4 octobre dernier dans une phase d'expérimentation de six mois où une grande partie de nos collègues va bénéficier de deux jours de télétravail par semaine. Sur ce sujet, nous devrons veiller, dans le cadre du comité de suivi, à ce que nos collègues trouvent rapidement le juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Même si les chartes du temps et de la déconnexion ont été établies pour limiter les dérives du télétravail, la charge mentale qu'il peut représenter sera lourde à lever pour nos collègues soucieux de remplir au mieux leurs missions et n'arrivant pas à « décrocher ».

Sur l'égalité professionnelle femmes hommes, nous serons vigilants pour ne plus avoir à lire des titres comme celui d'Acteurs Publics du 22 novembre dernier : « Légère réduction des inégalités salariales entre les sexes dans la fonction publique ». Nous ne nous contenterons jamais d'une « légère réduction », mais nous nous mobiliserons pour une « suppression ». Car même si le texte sur lequel nous avons longuement échangé est susceptible d'apporter certaines avancées, il est nécessaire de promouvoir un plus large accès des femmes aux postes de responsabilités et de les aider dans leur formation : une belle ambition qui devra se concrétiser, et nous y veillerons dans les comités de suivi pour continuer à apporter des solutions réelles et concrètes.

En 2022, de nouvelles réorganisations vont être proposées et discutées dans le cadre du dialogue social. L'UNSA-Cefi est déterminée à faire en sorte que ce dialogue social soit, plus que jamais dans ce contexte de crise, constructif et œuvre dans l'intérêt de tous nos collègues,

fonctionnaires et contractuels. Elle étudiera les projets avec la plus grande attention, avec comme préoccupation première le bien-être de toutes et tous, avec la ferme volonté de défendre leurs droits, de les informer, de les soutenir dans leur vie professionnelle et personnelle et de maintenir le collectif de travail malmené.

Ce collectif, nous allons devoir, ensemble, le reconstruire, car cette crise va laisser des traces, et réouvrir des fractures qu'il nous faudra réparer et faire oublier.

Enfin, nous formons le vœu que 2022 soit l'année du renouveau et apporte enfin la sérénité, des relations apaisées et la confiance en l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.